Délégation Départementale



N°99 - octobre 2016

Sommaire

L'édito page 1 page 2 Les annonces La vie de la délégation page 3 La vie de la délégation page 4 La vie de la délégation page 5 Le repas de fin d'année page 6 page 7 Les loisirs page 8 Les contacts



En visite au zoo de Pont-Scorff.

Le site départemental : www.apf29.fr

Le site national: www.apf.asso.fr



Edito

ors de la dernière Assemblée Départementale, nous avons évoqué la nouvelle organisation interne de l'APF qui prévoit la création de territoires. La Bretagne se retrouve ainsi composée de deux territoires dont l'un regroupe les départements du Finistère et des Côtes d'Armor. À leur tête, un(e) directeur(trice) territorial(le). Les postes de directeurs de délégation disparaissent. Les deux directeurs actuels de délégation ont certes été sollicités pour faire acte de candidature pour la fonction de directeur territorial. Mais tous deux ont décliné cette proposition qui allait à l'encontre de leurs conceptions d'un travail de proximité au contact des adhérents. Ils n'entendent pas devenir de purs managers. Il leur est donc proposé des postes de chef de projet.

Le CAPFD a régulièrement manifesté son opposition et adressé des courriers au Président du Conseil d'Administration. Mi-juin, il rencontrait Jean-François Dietrich, Directeur régional. Mais les réponses apportées étaient toujours les mêmes : la réorganisation aurait lieu sur l'ensemble du territoire français, sans exception.

Début septembre, le CAPFD apprenait qu'une directrice pour le territoire du Finistère et des Côtes d'Armor était recrutée : il s'agit d'Haude Vern, une Finistérienne qui travaille actuellement à Paris pour la FEGAPEI (Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et fragiles). Elle prendra ses fonctions début novembre et sera basée à Brest.

Le CAPFD regrette l'empressement mis à recruter cette personne alors que les propos des responsables de l'APF lors de la dernière Assemblée Départementale laissaient penser qu'un compromis serait trouvé. Nous avons été nombreux à l'entendre. La déception est d'autant plus grande.

Ces changements ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue la raison d'être de l'APF dans notre département. Sans pour autant cautionner cette nouvelle organisation, nous devons continuer à nous mobiliser pour trouver des ressources qui, Jean-François Dietrich nous l'a confirmé, resteront dans le département afin de financer les voyages, les loisirs. Nous devons continuer à lutter pour le respect de nos droits dans les différentes instances du département.

> Béatrice Lebel Représentante du Conseil APF du Département

Les annonces

Carnet de famille

ous adressons toutes nos condoléances aux proches de :

- Monsieur Joseph Sancéo de Moëlan-sur-Mer ;
- Monsieur Olivier Masson de Morlaix ;
- Monsieur Yannick Rouillard de Laz ;
- Madame Anne-Marie Hélias de Crozon ;
- Monsieur Jean-François Corbé, d'Ergué-Gabéric;
- Monsieur Hascoët (père de Gildas) de Quéménéven :
- Madame Gilbert (mère de Patrick) de Brest ;
- Madame Jeannine Nédellec de Quimper ;
- Madame Marie-Thérèse Rogel de Quimper.

Annonce

a délégation dispose actuellement de trois fauteuils roulants électriques, d'occasion, en état de marche.

Si vous êtes intéressé, faites-le nous savoir. Nous les mettons à disposition gracieusement ou les donnons.

Congrès SEP

e traditionnel Congrès Annuel Régional SEP se tiendra cette année le 21 janvier, toujours à Vannes.

Cette journée permet d'être informé sur l'actualité de la recherche et des traitements pour la SEP.

Si vous souhaitez y participer, faites-le nous savoir.



Départs - Arrivées

partir de ce début du mois d'octobre, c'est maintenant Marion qui mettra en œuvre les rencontres et les loisirs dans le Nord-Finistère.

Merci à Caroline de l'attention et de la disponibilité dont elle a fait preuve pendant ces quelques mois. Bon vent à elle!

Gene Ogor a décidé de remettre son mandat d'élu au CAPFD pour des raisons de santé. Elle est remplacée par Jo Falhun qui a déjà siégé au Conseil lors du dernier mandat.

Matthieu Paumier, après quatre ans à la direction de Kerlivet, a décidé de quitter l'APF pour d'autres aventures. Il est remplacé par Steve Desanglois à la direction de Kerlivet.

Handi Model

e me présente, Jennifer Brunou, Miss Handi Bretagne 2016. Il y a dix ans, un grave accident a changé ma vie.

Souhaitant que mon parcours serve à d'autres, l'an dernier, avec l'aide d'amis, j'ai fondé l'association Handi Model qui a pour objectif de promouvoir le mannequinat handi.

Nous proposons aux modèles de l'association de réaliser des photos en collaboration avec les photographes bénévoles.

Avec les photos réalisées, nous souhaiterions réaliser une exposition en ligne.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter :

Jennifer Brunou
9 rue de l'Aber Wrach 29200 Brest
asso.handimodel@gmail.com

5 06 63 89 92 32

Handidon

ensez à rendre vos tickets Handidon, à nous en demander d'autres si nécessaire.

La vie de la délégation

Le courrier du Directeur Régional

hers tous,
vous allez bientôt accueillir Haude
Vern, la nouvelle directrice territoriale
des actions associatives du territoire
Finistère et Côtes-d'Armor, qui arrivera début
novembre.

Haude Vern a travaillé dans différentes associations et dans une CAF mais je la laisserai se présenter à vous plus complètement lors de vos rencontres futures.

Après de nombreux mois d'échanges, de discussion, parfois vives, d'inquiétudes sur l'avenir de nos actions mais aussi de concertation, de rencontres avec les élus et les salariés, nous arrivons aujourd'hui à une organisation nationale et locale qui se met en place. Certains se sont posés la question de savoir pourquoi cette réorganisation et pourquoi jusqu'au Finistère.

L'APF se retrouvait en quelque sorte à une croisée des chemins, entre des nécessités économiques mais aussi des nécessités d'équité sur le territoire national. Il fallait aussi mieux repérer les actions locales, régionales et nationales.

C'est souvent cette dimension à la fois nationale et locale qu'il est difficile de concilier mais c'est aussi la force de l'APF de pouvoir s'appuyer sur ces deux dimensions pour la représentation et la défense des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, vous avez de nombreuses questions pratiques notamment sur le rôle de chacun, qui va faire quoi... Des salariés qui changent le titre, des personnes nouvelles qui arrivent... Tout cela pour poursuivre les actions qui font toute la richesse des délégations mais aussi pour certaines actions nouvelles.

C'est la nécessité aujourd'hui de maintenir à la fois l'action locale et politique au plus près des adhérents mais aussi de coordonner et développer nos actions entre départements, au niveau régional et au niveau national.

Les choses se clarifieront peu à peu en laissant le temps aussi aux acteurs de terrain (salariés, élus, bénévoles, adhérents...) de s'ajuster, de définir la place de chacun tout en poursuivant l'action d'aujourd'hui.

Cette action se fera selon les principes fondamentaux de l'APF qui « s'engage à assurer la proximité de son action sur l'ensemble du territoire et la cohérence de celle-ci par son organisation nationale ».

Et bien sûr par la collaboration de tous!

A bientôt donc.

Jean-François Dietrich Directeur Régional



La réunion de secteur de Brest

 e 6 octobre dernier, les adhérents de Brest se sont retrouvés à la délégation
 pour échanger sur leurs difficultés.

Une nouvelle fois, la discussion a porté sur l'accessibilité à Brest. Trop de bâtiments demeurent encore inaccessibles tels que l'église Saint-Michel, le musée des Beaux-Arts, la mairie, nombre de commerces, de cabinets médicaux. Il y a aussi la voirie que la ville de Brest ne rend pas accessible alors que des bâtiments recevant des locataires en situation de handicap viennent d'être construits.

Le stationnement est tout aussi problématique : il manque des places de stationnement adaptées dans des quartiers.

Enfin, les déplacements s'avèrent dangereux avec les stationnements sauvages sur les trottoirs qui obligent poussettes d'enfants et fauteuils roulants à circuler sur la route.

Les véhicules de Brest Métropole ne sont d'ailleurs pas en reste, n'hésitant pas à se garer sur les trottoirs.

Quant aux transports en commun, les adhérents brestois circulant en fauteuil roulant hésitent à prendre les bus adaptés en raison de la rampe qui selon les bus et les quais peut être très pentue et glissante.

Le deuxième point a porté sur les contrôles effectués par le Conseil Départemental du Finistère qui deviennent de plus en plus intrusifs. Les adhérents les ressentent très mal.

Béatrice Lebel

La vie de la délégation

Pont-Aven

ébut juillet, nous nous sommes rendus à Pont-Aven en compagnie d'une association locale : il s'agissait de vérifier si les travaux récemment réalisés au centre-bourg apportait un réel confort d'usage pour tous les riverains et visiteurs de cette station touristique et notamment les personnes à mobilité réduite. Le constat est plutôt positif, malgré quelques choix d'aménagements discutables. Malgré ces travaux, il reste encore beaucoup à faire pour rendre cette belle cité accessible à tous.

Bruno Guernalec

Rendez-vous en attente

es municipalités en place ne montrent pas toutes le même empressement à rendre leur cité accessible; certaines d'entre elles font même preuve d'une mauvaise volonté évidente. Ainsi, nous avons tapé du poing face à l'inertie et à la surdité des élus de Concarneau. Pour inciter certaines mairies à agir, nous souhaitons les interpeller sèchement : c'est le cas de Pont-L'Abbé, Landivisiau, Pleyber-Christ qui visiblement ne considèrent pas l'accès à tous comme une priorité.

Thierry Duval

Haut de Jaurès à Brest

la suite de nos multiples interventions, de notre manif du 19 mai dernier pour dénoncer l'absence de cheminements piétons sur le haut de la rue Jean-Jaurès (due au stationnement anarchique des véhicules), une rencontre nous a été proposée le 30 septembre à la Mairie annexe de Saint-Marc.

Même si cela demande confirmation, les choses semblent bouger! Il est envisagé d'installer des jardinières de fleurs afin d'empêcher le stationnement aux endroits les plus problématiques: une nouvelle réunion aura lieu le 15 décembre pour finaliser cette décision (espérons-le!).

Cette proposition devra cependant recevoir l'aval de tous les élus (surtout les plus influents). A suivre!

Optimisme mesuré et vigilance extrême!

T.D.



Handiqub

eu de temps avant l'été, nous avons appris par hasard que Handiqub (service de transport porte à porte à Quimper Communauté) exigeait que tout nouvel inscrit participe à une journée d'accueil, avant de pouvoir bénéficier d'Handiqub; nous nous sommes élevés contre cette disposition qui retardait encore la possibilité de se déplacer à des personnes qui, pourtant, remplissent toutes les conditions d'accès.

Le 8 septembre dernier, nous avons exposé nos arguments aux élus et aux gestionnaires d'Handiqub qui ont accepté de supprimer cette obligation.

Lors de cette rencontre, d'autres sujets ont été évoqués : la saturation du service, une organisation des transports parfois défaillante, le besoin de moyens supplémentaires lorsque la Communauté doit s'étendre.

Nous sommes inquiets face au discours des élus qui ne semblent pas favorables à une extension des moyens d'Handiqub dans l'avenir.

T.D.

La vie de la délégation

Le point sur la mise en accessibilité des ERP : la réponse du préfet

ar courrier du 26 avril 2016, nous interrogions le Préfet du Finistère sur l'enregistrement des Ad'Ap adressés par les communes et les intercommunalités et des auto-attestations d'accessibilité fournies par les établissements de 5^{ème} catégorie (les commerces). Nous souhaitions surtout connaître les communes qui n'ont pas encore rempli leurs obligations de dépôt d'un Ad'Ap.

Fin juin, le Préfet nous informait qu'il était en mesure de nous présenter l'intégralité des listes d'Ad'Ap déposées par les collectivités, avec les travaux prévus et leurs programmations.

Ces listes étant difficiles à analyser, une réunion a été organisée entre l'APF et la sous-commission d'accessibilité qui traite les dossiers d'accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public), les demandes de dérogation. Nous pourrons désormais suivre les mauvais élèves. Le Préfet s'est également engagé à relancer les collectivités sur leurs obligations.

Béatrice Lebel

Bureaux de vote

ous avons également sollicité le Préfet afin qu'il rappelle aux collectivités leurs obligations de rendre tous les bureaux de vote accessibles ainsi que les équipements nécessaires pour voter. Nous avons insisté sur la nécessité d'aménager un chemin continu accessible, sans obstacle, sans interruption de stationnement entre le trottoir et la salle dans laquelle se déroule le vote.

B. L.

Nouvelles du tram de Brest

u début de l'été, des personnes se déplaçant en fauteuil roulant ont été refoulées du tram au motif qu'il ne pouvait y avoir à la fois plus de deux fauteuils roulant dans le tram. Les responsables de la société Kéolis se référaient à un règlement en vigueur pour le transport en bus. Une rencontre entre l'APF et ces responsables a permis d'annuler cette restriction. En effet, si un chauffeur de bus peut refuser de transporter plus de deux personnes en fauteuil roulant, cette règle ne peut s'appliquer au tram, aucun texte règlementaire n'existant. Les personnes en fauteuil roulant peuvent donc prendre le tram sans risquer de se faire refouler.

B. L.

Foire aux livres : un succès

our la première fois, l'APF a organisé une foire aux livres que les particuliers nous ont donnés au fil des ans.

Du roman à la BD, de l'encyclopédie aux livres d'histoire, un panel très large de livres d'occasion, souvent en très bon état, a été proposé durant trois jours (du 30 septembre au 2 octobre) dans les locaux de la délégation à Quimper. Le public a répondu présent : au final une recette de plus de 600 €.

Merci à toutes les personnes qui ont pris part à cette manifestation pour le tri des livres, leur classement, la présentation, le café, les gâteaux, les permanences durant les trois jours. À refaire.

Annie Mocaêr

Brest 2016

endant les six jours des Fêtes maritimes à Brest, l'APF, par ses bénévoles, a été présente pour organiser et surveiller le stationnement adapté PMR sur le site. Nous avons également tenté, autant que possible, de répondre à toutes les demandes des visiteurs handicapés se rendant sur le site, les accompagnant parfois jusqu'à leur destination, prêtant des fauteuils pour les personnes fatiguées et même ramenant les personnes en difficulté jusqu'à leur voiture ou leur domicile.

Cette édition s'est révélée nettement plus accueillante que les précédentes pour les personnes en situation de handicap.

Nous pouvons nous satisfaire d'y avoir apporté notre contribution en agissant bénévolement (300 heures) et ainsi accessoirement apporter une recette supplémentaire à la délégation APF.

Thierry Duval

Le repas de fin d'année

omme chaque année, la délégation vous convie avec grand plaisir à notre traditionnel repas de fin d'année

Moment chaleureux et convivial, ce repas est l'occasion de nous retrouver nombreux autour d'une bonne table, de marquer ainsi l'année qui s'achève.

Cette fois-ci, nous avons décidé (un peu par obligation) d'innover doublement.

En premier lieu, pour la date : le repas aura lieu pour la première fois, un samedi, le 17 décembre.

Et pour le site : nous sortirons cette année de notre Finistère, puisque le repas aura lieu à Guiscriff, dans le Morbihan (mais à la limite du Finistère).





La « Rose des Vents » nous accueillera vers 12 h 30 pour un après-midi animé autour d'un menu alléchant.



- Kir Croustade de fruits de mer
- Cuisseau de veau Charlotte aux pommes

Et ceci pour 25 € (+ 2 € supplémentaires pour le transport assuré par la délégation).

Retrouvons-nous nombreux le 17 décembre à Guiscriff!



N'oubliez pas de nous retourner le coupon réponse ci-joint.

Les loisirs

Bénévole au Festival du Bout du Monde pour l'APF du Finistère

'APF de la presqu'île et ses bénévoles sont présents au Festival du Bout du Monde depuis sa mise en place. Au début, en 2000, nous nous sommes proposés pour gérer l'accueil des personnes handicapées, accueil que nous améliorons au fil des années : parking, camping au plus près du site, cheminement carrossable sécurisé et au plus court... Et bien sûr, toilettes adaptées et douches. Tout le site est accessible (la plate-forme en situation privilégiée). La grande scène est en deux parties (couverte ou non, suivant le goût de chacun et le temps qu'il fait) et permet de se poser et d'éviter la foule.

Les bénévoles sont nombreux, environ 80 adhérents ou sympathisants, chaque année.

Ils sont affectés à tous les postes à pourvoir, mise en place du site, pendant le festival et démontage. Chaque heure travaillée rapporte 3 € à l'APF et nous en faisons 2000 en moyenne chaque année.

Un joli total, non!

Monique Le Breton

Sortie en mer dans la rade de Brest

e 2 septembre, par une belle journée ensoleillée et chaude, nous nous sommes retrouvés au centre nautique de Moulin Mer pour une sortie en mer. Au début de l'après-midi, nous avons embarqués sur une barge adaptée pour les personnes handicapées. Direction : la rade de Brest.

Durant 1 h 30, nous avons profité du merveilleux



paysage des côtes brestoises, nous avons vu le cimetière de bateaux de la marine. Une brise très agréable nous rafraichissait. Un vrai bonheur!

Mais, la marée s'est

imposée à nous. A 16 h 30, il nous a fallu regagner la terre ferme.

Une expérience à renouveler.

Merci aux encadrants et en particulier à Caroline d'avoir organisé cette sortie en mer.

Gaëlle Lozac'h.

Voyage en Alsace

près quinze heures de car, nous voilà à

Lucelle, petite commune alsacienne (40 habitants) très proche de la frontière suisse. Dimanche matin, nous rendons visite au dernier sabotier suisse. Nous avons



rencontré là une très belle personne. Puis ce fût la visite d'une distillerie, toujours en Suisse. L'après-midi, nous sommes allés voir le musée des pompiers ; il n'y en a que deux en France. C'est un pompier gradé à la retraite qui nous a reçu avec toute sa compétence.

Le lundi matin, le directeur du centre européen de rencontres où nous logeons, nous accueille en nous faisant l'historique des lieux, un homme de grand charisme! Lundi après-midi, nous faisons un tour à la ferme. Sans commentaire...

Le mardi est consacré entièrement à la découverte du mont Saint-Odile, une vue splendide mais il manque la mer!

Le mercredi est la journée de repos où l'aventure est venue jouer avec Ronan, Gaëlle, Jo, Claudine, Vincent et moi...

Le jeudi matin, nous déambulons en car dans le pays de Sundgaü (région de Lucelle) avec ses maisons à colombage typiquement alsacien. L'après-midi, c'est la Cité du rail à Mulhouse et toute la puissance qui s'en dégage.

Le vendredi, toute la journée, la Cité de l'automobile, à Mulhouse, avec ses belles carrosseries, nous prend dans ses bras.

Samedi, route terre!

Bruno Guernalec

DI UITO GUETTIAIEC

La Délégation Départementale

Directeur: Thierry Duval

Une équipe de permanents assure l'accueil et l'animation de la vie associative.

À BREST

Accueil : Lénaïg Le Bot

□ 02 98 42 07 70

apf29.nord@wanadoo.fr

À QUIMPER

Accueil: Annie Mocaër

T 02 98 90 06 10

apf29.sud@wanadoo.fr

Le Conseil APF de Département (CAPFD)

Onze adhérents élus définissent et mettent en œuvre les orientations de l'APF dans le département.

Représentante départementale : Béatrice Lebel

Représentants départementaux suppléants : Bruno Guernalec et Nicolas Zlotnik

Conseil APF 29: Béatrice Lebel, Farid Kébir, Daniel Menez, Nicolas Zlotnik, Gaëlle Lozac'h, Jean-Noël Samson, Bruno Guernalec, Prérana Alary, Marc Dufeil, Delphine Lozach, Jo Falhun

Les Services et Établissements APF du Département

Hébergement:

Foyer Keraman à Quimper

TO 02 98 65 11 11

Foyer Kerlivet à Brest

T 02 98 41 69 15

Vie à domicile :

SAVS

(Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

2 02 98 42 64 71

Habitat groupé à Brest

2 02 98 42 64 71

Travail:

ESAT de l'Odet à Quimper

(Établissement de Service d'Aide par le Travail)

5 02 98 90 29 24

Entreprise Adaptée à Briec de l'Odet

□ 02 98 59 58 09

Enfance:

SESSD

(Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile)

Brest: 7 02 98 47 63 83

Quimper: 2 02 98 53 06 81

Cotisation 2016

Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer.

	À découper et à envoyer avec votre règlement à la délégation.
Nom :	Prénom :
Adresse:	
Code postal :	Commune :
Tél.:	Email :
C	otisation simple : 25 € □ - Avec abonnement à Faire Face : 47 € □

Imprimé par nos soins - WAR ZAO nº 99 - Page 8

Repas de fin d'année à Guiscriff

Coupon d'inscription à retourner à la délégation.

Non	nPrénomPrénom
Adr	esse
Tél	
	Participera au repas du 17 décembre :
	Nombre de personnes :
	Se rendra directement à Guiscriff ;
	A besoin d'un transport.